

Règlement et Conditions générales du coaching sportif

NOM : Prénom :

Adresse :

.....

Téléphone : E-mail :

Forfait choisi :

Modalités de paiement et montant du forfait:.....

Je reconnais avoir pris connaissance et j'accepte le règlement et les conditions générales du coaching sportif avec Agnès.

Signature Titulaire :

Signature Agnès :

❖ L'adhésion à « Bien dans son corps avec Agnès » :

L'inscription s'effectue en réglant le montant du forfait choisi et en signant le contrat ci-contre.

❖ Effet et durée du forfait :

Le forfait choisi correspond à un nombre de séances sportives précis. L'adhérent se verra recevoir une carte nominative sur laquelle seront pointées les séances une fois effectuées. Lors du premier entretien, il conviendra d'établir un rendez-vous hebdomadaire selon les disponibilités de chacun.

❖ Fonctionnement :

Certaines séances pourront être reportées pour cause de congés ou de maladie de courte durée ; ce qui nécessitera d'être prévenus au moins 48h à l'avance.

Si le futur adhérent souhaite faire une séance d'essai, elle lui sera tarifé à l'unité.

❖ Documents à fournir :

→ Un certificat médical datant de moins de 3 mois attestant d'une non contre-indication à une activité cardio-vasculaire type marche ou course à pied sportive et à du renforcement musculaire.

→ Le règlement en chèque ou en liquide

→ Le contrat dûment rempli et signé

❖ Cotisation :

Tout forfait commencé sera dû en totalité et ne pourra être suspendu ou remboursé sauf dans les cas suivants : maladie longue durée, grossesse ou accident entraînant une incapacité à la pratique du sport de plus d'un mois justifiée par un certificat médical. Le forfait pourra être prorogé de la durée de l'absence. La durée de report ne pourra excéder 6mois.

❖ Assurance :

Chaque adhérent est assuré pour tout accident qui pourrait lui arriver engageant sa responsabilité civile.